

Prix de l'AHJUCAF pour la promotion du droit 2018

Composition du jury (décision du Bureau de l'AHJUCAF du 2 octobre 2018)

Membres de droit

- M. Mamadou Badio CAMARA, Premier président de la Cour suprême du Sénégal, Vice-président de l'AHJUCAF.
 Président du jury,
- M. Jean-Paul JEAN, Président de chambre honoraire à la Cour de cassation de France, Secrétaire général de l'AHJUCAF.

 Rapporteur,
- M. Nouhoum TAPILY, Président de la Cour suprême du Mali, Vice-président de l'AHJUCAF.
- *M. Michel CARRIE*, Spécialiste de programme à l'Organisation internationale de la francophonie. Coordonnateur des programmes Droit et justice, Médias et Liberté de la presse

Membres désignés

- M. Mahaman TIDJANI ALOU, Agrégé des universités, Professeur titulaire de science politique (Université Abdou Moumouni de Niamey)
- *M. Fabrice HOURQUEBIE*, Professeur des universités, Agrégé de droit public (Université de Bordeaux)